

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

23

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2022 à 13H00

Date de la convocation : 11 janvier 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 janvier 2022 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ludovic COMBE (départ à 14h30), Pierre ROZE (départ à 14h), Rachel BOURNIER (départ à 15h30), Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Christiane SAMSON (départ à 15h20), Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Caroline GUELON, Serge THEALLIER.

Membres ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON (départ à 15h20) à Philippe CAYRE

Membres du Bureau excusés :

Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Didier CORNET, Serge FAYET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONVENTION AVEC LE COLLEGE LA DUROLLE A LA MONNERIE LE MONTEL

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Antérieurement au 01/01/2022, les actions à destination des jeunes et des familles, organisées par le Centre Social Intercommunal donnaient lieu à des conventions dont le signataire était le représentant de l'Établissement Public Administratif (EPA).

Il convient désormais, pour les activités du Centre Social Intercommunal, de proposer ces conventions au Bureau Communautaire en les actualisant puisque le contractant est la Communauté de communes.

AR Prefecture

063-200070712-20220118-DBC20220118_04-DE
Reçu le 08/02/2022
Publié le 08/02/2022

Afin de développer les liens entre le collège La Durolle et l'accueil de Loisirs jeunes du Pont de Celles, les animateurs du Centre social intercommunal mènent des projets et des ateliers au collège. Ces ateliers peuvent se dérouler à l'intérieur de l'établissement, l'animateur peut être seul ou en co-animation avec un enseignant. Les ateliers peuvent également se dérouler à l'extérieur de l'enceinte du collège et nécessiter un transport par le véhicule de la Communauté de communes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention telle que présentée en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer la convention et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents : 22

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

